Guide Utilisateur

Gestion des RP simplifiées et

Staffs simplifiés

Septembre 2022

Version 2





#### Table des matières

01

**Principes** 

02

Avant l'évènement

03

Pendant l'évènement 04

Après l'évènement

- + <u>Avant/Après</u> <u>l'integration</u>
- + <u>Principe de la</u> <u>convention simplifiée</u>
- + Staff, RP simplifiée,
- + <u>Informations</u> générales
- + <u>Etapes du process et</u> délais

- + *Ce que je dois faire*
- + Règles associées
- + Actions dans Atrium
- + <u>Ce que je dois faire/</u> régles associées
- + <u>Ce que je dois faire</u> <u>/règles associées</u>
- + Actions dans Atrium

Staff/ RP simplifiées

# Principes

- + Avant/Après l'integration
- + Principe de la convention simplifiée
- + Trois types de conventions simplifies
- + Informations générales
- + Étapes et délais



## LES RÉUNIONS SIMPLIFIÉES STAFF ET RP SIMPLIFIÉES D'1H30 PROCESS AVANT / APRÈS

	AVANT OMI	POST OMI
Terminologie	RP mère (convention simplifiée)	Convention Simplifiée Staff Convention Simplifiée RP
Saisie des conventions mères	<ul> <li>Outil Atrium L-AGN</li> <li>Saisie: Siège</li> <li>Qui contrôle et déclare -&gt; SPC et ENNOV</li> </ul>	<ul> <li>Outil Atrium ABV</li> <li>Saisie: Siège</li> <li>Qui contrôle et déclare -&gt; ENNOV</li> </ul>
Saisie des RP filles	<ul> <li>Outil Atrium L-AGN</li> <li>Qui saisit : IFT</li> <li>Délai : NA</li> <li>Qui contrôle et réalise la mise en œuvre : ENNOV</li> </ul>	<ul> <li>Outil Atrium L-ABV</li> <li>Qui saisit : IFT</li> <li>Délai : au plus tard à J-1</li> <li>Qui contrôle et réalise la mise en œuvre : ENNOV</li> </ul>

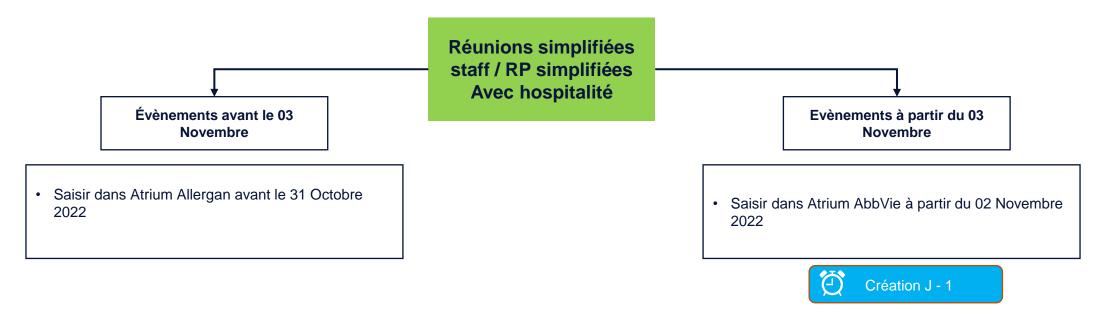


#### Règles Métier : Ce qui change

- Délais J-1 obligatoire
- La liste des spécialités dans la convention mère est bloquante pour l'ajout d'invités
- Coût autorisé pour les pauses : 10 euros au lieu de 15 euros.
- Un programme / carton d'invitation est requis pour chaque réunion.
- Post évènement : l'initiateur actualise le statut des invités dans Atrium et joint la feuille d'émargement. Ennov contrôle la cohérence et la conformité du dossier avant clôture.
- Règles finance pour le traitement des dépenses engagées pour la préparation de l'évènement : Cf. Règles finance.

Staff/ RP simplifiées

## Réunions simplifiées staff / RP simplifiées avec Hospitalité

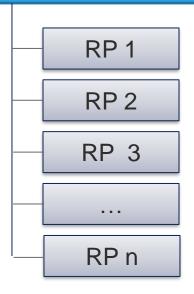


- Les conventions mères seront pré-saisies dans Atrium AbbVie courant Octobre
  - > sollicitation des chefs de produits en fin septembre pour convenir de la liste des conventions qui seront maintenues post intégration, à ressaisir.
- Sur le site du CNOM : la déclaration se fera sur les conventions mères déclarées pour AGN (pas de nouvelle déclaration .

#### PRINCIPE DE LA CONVENTION SIMPLIFIÉE

- ✓ La Convention simplifiée est le moyen de déclarer aux instances ordinales, en une seule fois plusieurs évènements se répétant dans les mêmes conditions pendant une période et de temps ne pouvant excéder 1 an. Ces évènements sont définis par :
  - La Typologie : Promotionnel (P) ou Non promotionnel (NP),
  - La Durée,
  - Le Programme,
  - L'Hospitalité prévue,
  - Spécialités
  - Le support de présentation prévu dans la convention de référence (si applicable),
  - Le carton d'invitation valant convention d'hospitalité. Celui-ci doit être remis au PDS invité,
  - Le Nombre moyen de participants par manifestation,
  - Le nombre de manifestations prévue sur la période de la convention.
- ✓ Tous les évènements réalisés rattaché à la convention simplifiée sont mis en œuvre à postériori sur la plateforme de déclaration du CNOM

Convention simplifiée déclarée à l'ordre (RP ou staff)



NB : Les conventions simplifiées ne s'appliquent qu'à l'Ordre des médecins (CNOM)

Pas d'autres professionnels de santé, pas de médecins militaires, pas d'autres professions

## TROIS TYPES DE CONVENTIONS SIMPLIFIÉES : STAFF OU RÉUNION PROFESSIONNELLE SIMPLIFIÉE (RP)

#### Staff



Réunion de travail avec un service hospitalier à l'initiative du chef de service. Elle doit avoir lieu dans l'établissement de santé concerné.

Elle est rattachée à une convention simplifiée référencée et suit les modalités définies dans cette même convention.

## Réunion professionnelle simplifiée (RP)

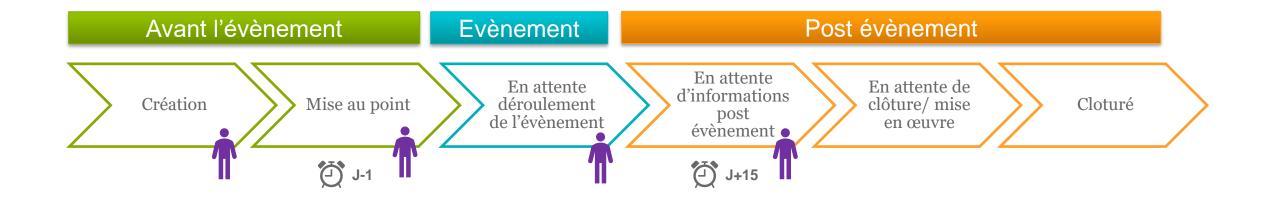
Réunion avec plusieurs professionnels de santé autour d'un thème scientifique défini.

Elle est rattachée à une convention simplifiée référencée et suit les modalités définies dans cette même convention.

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

Type d'évènement	Staff	RP simplifiée
Nom ancienne loi	Staff	MSR sur module
Nom Atrium	Staff	RP Simplifiée
Procédures et politiques AbbVie	POL-ABV-OEC-005 PROC-ABV-DMOS-018 POL-ABV-QUA-003 QPP08-01-FRA1, QPP08-01-FRA2 ou PROC-ABV-MED-001	
Délais de création dans Atrium	Au plus tard à J-1 avant l'évènement avec une liste d'au moins 5 participants pressentis	

## ETAPES ET DÉLAIS



# Avant l'évènement

- + Ce que je dois faire
- + Règles associées
- + Actions dans Atrium

02

# + Ce que je dois faire



02

#### CE QUE JE DOIS FAIRE

- ✓ **Identifier la convention simplifiée** qui répond au thème de présentation souhaité : Sa référence et ses conditions (programme, durée…)
- ✓ S'assurer que le nombre maximum de RP simplifiée/Staffs lié(e)s à la convention simplifiée de référence n'est pas atteint.
- ✓ Compléter le Programme / carton d'invitation
- ✓ Transmettre le carton d'invitation aux PDS invités avant la manifestation
- ✓ Créer l'évènement dans Atrium et joindre le programme / Carton d'invitation complété.
- ✓ Créer le contrat de l'orateur (si applicable)
- ✓ Editer la feuille d'émargement non signée depuis atrium
- ✓ Si des FFI autorisés à bénéficier de l'hospitalité participent à la réunion : demander au chef de service de préparer une attestation qui précise leur statut sur papier entête de l'hôpital.
  - →Pour connaitre les statuts de FFI qui peuvent bénéficier de l'hospitalité, cliquer ici



# + Règles applicables



02



### Hospitalité



Programme / Carton d'invitation et support de Présentation



**Invités/Invitation** 



Documents à joindre



Durée à prévoir



Lieu



**Personnel AbbVie** 



Avant l'évènement Evènement Post évènement

#### RÈGLES APPLICABLES



#### **Invités/Invitation**

L'initiateur doit inviter <u>obligatoirement</u> les PDS participants <u>avant l'évènement</u> : Il transmet le carton d'invitation complété aux PDS invités avant l'évènement (Au plus tard à J-1).

Seuls les PDS qui répondent à la fois aux conditions ci-dessous peuvent <u>être invités et participer</u> à la manifestation :

- PDS ont la spécialité qui a été déclarée dans la convention simplifiée de rattachement ;
- Les internes, Docteurs juniors, FFI (selon la catégorie) et étudiants de ces mêmes spécialités n'ont pas droit à l'hospitalité.



Les PDS qui peuvent participer à l'évènement n'ont pas tous droit à l'hospitalité, cliquer sur





#### Programme / carton d'invitation et support de Présentation

#### **Programme / Carton d'invitation:**

Doit être le document déclaré dans la convention simplifiée.

L'initiateur le complète avec les informations spécifiques du staff/ RP simplifiée.

#### Le support de présentation :

Doit être validé conformément aux politiques <u>QPP08-01-FRA1</u>, <u>QPP08-01-FRA2</u> ou <u>PROC-ABV-MED-001</u> et conforme aux règles établies dans la politique <u>POL-ABV-QUA-003</u>

L'initiateur invite les professionnels de santé et leur transmet le carton d'invitation avant la manifestation.

Saisie des invités à J-1





## **Personnel AbbVie- Staff**

Staff hospitalier animé par un Délégué médical	RMR non présent
Staff hospitalier animé par un RMR	Délégué médical non présent



## Personnel AbbVie- RP

Règles définies dans la politique POL-ABV-QUA-003

Manifestation promotionnelle avec orateur externe	Le RMR est présent à titre occasionnel si lettre, mail ou toute autre preuve de sollicitation émanant de l'orateur pour répondre aux questions des Professionnels de Santé Le RMR ne peut pas intervenir de façon proactive	
Manifestation promotionnelle avec Délégué médical orateur	Présence interdite du RMR	
Manifestation Non promotionnelle avec Orateur externe	Le Délégué Médical peut être présent mais silencieux, et uniquement dans le cadre de sa formation continue à raison d'une fois maximum par trimestre et par indication thérapeutique	
Manifestation non promotionnelle avec RMR orateur	Présence interdite du DM	





#### Durée

Staff

30 minutes

RP simplifiée

1h30



Staff

Etablissement de santé concerné

Réunion professionnelle simplifiée (RP)

Lieu approprié selon les politiques AbbVie



#### Hospitalité – qui peut en bénéficier dans le cadre des staff/ RP simplifiées?

#### **AUTORISEE**

- Médecins diplômés inscrits à l'ordre des médecins
- FFI des catégories :
  - Les FFI des pays du Golfe relevant des accords bilatéraux entre la France et les pays du Golfe pour l'accueil des « faisant fonction d'interne » (médecins saoudiens, émiriens et koweïtiens) ;
  - Les praticiens à diplômes hors Union Européenne (PADHUE), relevant du premier alinéa de l'article R. 6152-42 du code de la santé publique, qui viennent en France en vue de préparer un diplôme de formation médicale spécialisée ou un diplôme de formation médicale spécialisée approfondie, défini par l'arrêté du 3 août 2010 relatif au diplôme de formation spécialisée et diplôme de formation médicale spécialisée approfondie
  - Les stagiaires associés relevant de l'arrêté du 16 mai 2011 (titulaires d'un diplôme de docteur en médecine ou en pharmacie permettant l'exercice dans le pays d'obtention ou d'origine, afin de les faire bénéficier d'une formation pratique complémentaire conduisant à la reconnaissance d'un niveau de qualification)

Pour les FFI des catégories autorisées : attestation obligatoire signée par le chef de service

#### INTERDITE

- Les étudiants (1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup>) se destinant aux professions de santé,
- Les docteurs juniors,
- Les FFI des catégories :
  - Les FFI français (R. 6153-41 et R. 6153-43 du code de la santé publique) ;
  - Les FFI européens relevant de l'arrêté du 27 février 2004 (médecins français, andorrans ou ressortissants de l'un des Etats membres de la Communauté européenne, de la Confédération suisse ou de l'un des Etats parties à l'accord sur l'Espace économique européen d'accéder à une formation de troisième cycle des études médicales en vue de l'obtention d'un diplôme d'études spécialisées);
  - Les FFI étrangers relevant de l'arrêté du 19 juillet 2001 (autres que les ressortissants d'un Etat appartenant à la Communauté économique européenne ou de la principauté d'Andorre)
- Les fonctionnaires qui élaborent ou participent à l'élaboration d'une politique publique en matière de santé ou de sécurité sociale ou sont titulaires de pouvoirs de police administrative à caractère sanitaire,
- Les médecins militaires,
- Tous les autres professionnels de santé.

Staff/ RP simplifiées
© Duarte, Inc. 2014

Avant l'évènement Evènement Post évènement

### RÈGLES APPLICABLES



### Hospitalité – Types et montants

Type d'évènement	Staff	RP simplifiée
Transport	Non applicable	Non applicable
Hébergement	Non applicable	Non applicable
Restauration - Collation	Un repas : 25 € TTC / PDS maximum	Un repas : 50 € TTC / PDS maximum
Montant de la prise en charge globale	25 € TTC / PDS maximum	50 € TTC / PDS maximum

L'Hospitalité est strictement interdite aux étudiants





## Documents à joindre

Le carton d'invitation validé et complété issu du dossier de référence



# + Actions dans Atrium



02

#### **ACTIONS DANS ATRIUM**



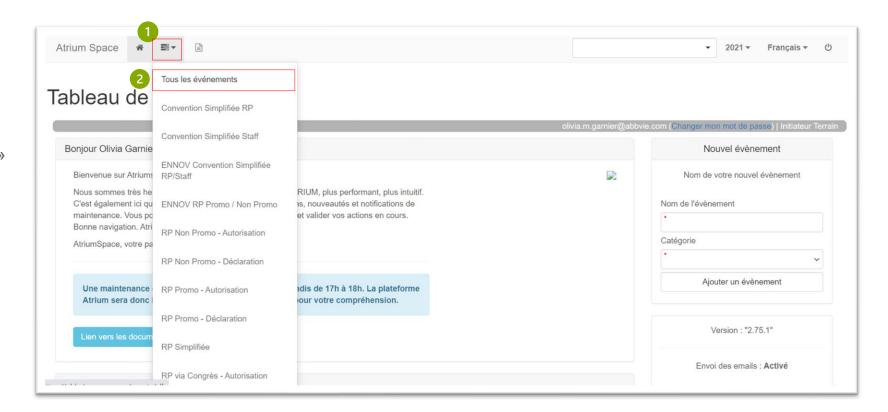
Cliquer sur chaque action pour visualiser les étapes de réalisation dans atrium

- ✓ Vérifier que le nombre maximum d'évènements rattachés à la convention n'est pas atteint ;
- ✓ <u>Créer l'évènement et compléter la page formulaire ;</u>
- ✓ Ajouter les PDS invités (ceux à qui a été envoyé le carton d'invitation ) ;
- ✓ Compléter les informations des invités , attribuer pour chacun:
  - Prise en charge,
  - Statut pré-évènement,
  - Rôle,
- ✓ Joindre au dossier le carton d'invitation validé et complété (issu du dossier de référence)
- ✓ Créer un contrat lié à mon évènement
- ✓ Ajouter des acteurs dossier;





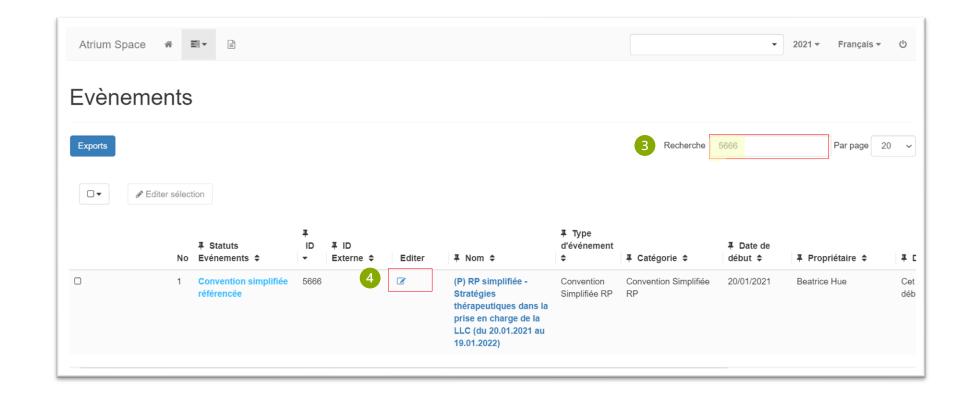
- 1 Cliquer sur l'icône évènement ■▼
- Cliquer sur « Tous les évènement »







- Renseigner l'identifiant de la convention simplifiée dans le champ « Recherche »
- 4 Cliquer sur pour l'ouvrir

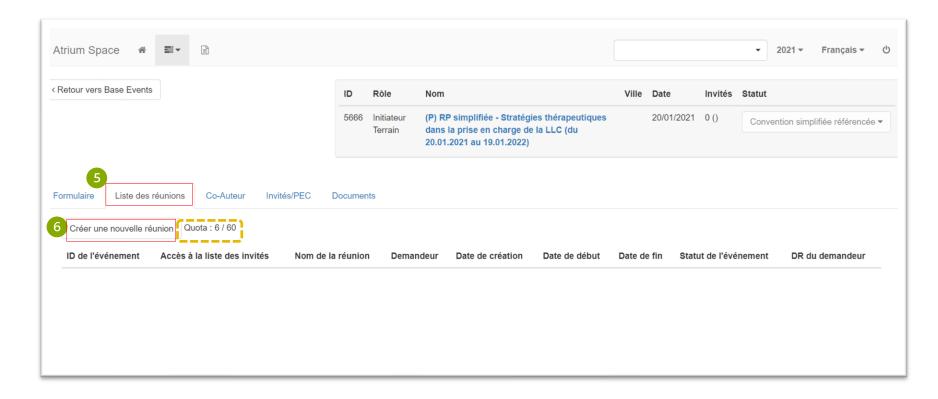




Cliquer sur l'Onglet « Liste des réunions »

Avant l'évènement

6 Cliquer sur « Créer une nouvelle réunion »



Quota : Permet de vérifier le nombre d'évènements créés Versus nombre total autorisé par la convention simplifiée



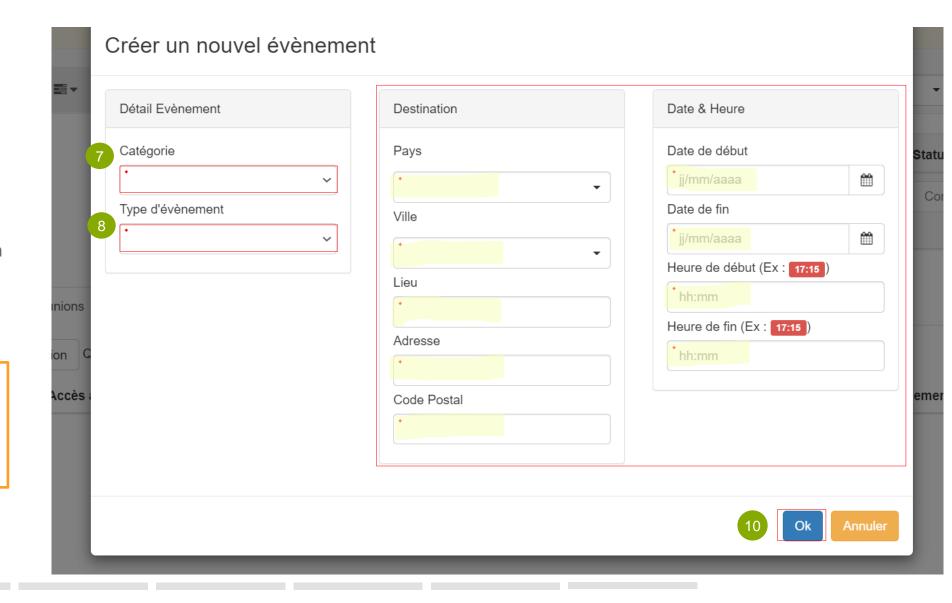
- 7 Choisir la « Catégorie »
- 8 Choisir le « Type d'évènement »
- 9 Compléter tous les champs en jaunes
- 10 Cliquer sur « OK »



Ne cliquez pas sur les zones d'ombre autour de cette fenêtre sinon elle disparaîtra sans que votre travail ne soit enregistré







abbvie

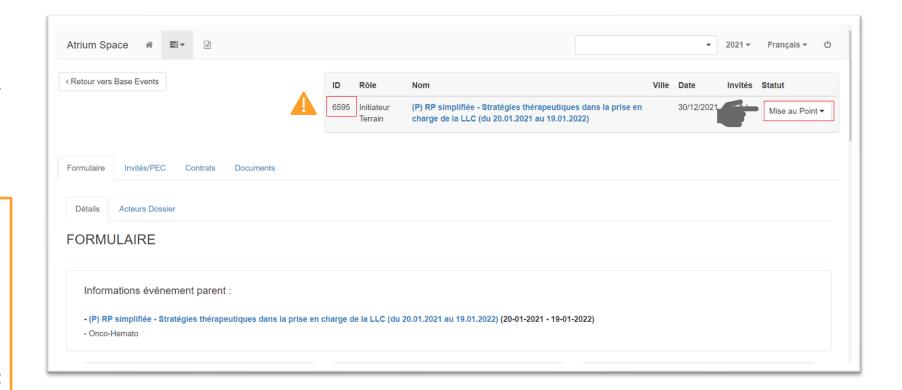




Vous êtes redirigés vers la page du formulaire de votre réunion Elle est en statut « **Mise au point** »



- Notez bien l'identifiant pour retrouver la manifestation facilement.
- Vous avez jusqu'à J-1 (1 jour avant le début de l'évènement) pour compléter les informations. L'évènement passe ensuite automatiquement au statut « En attente de déroulement de l'évènement »

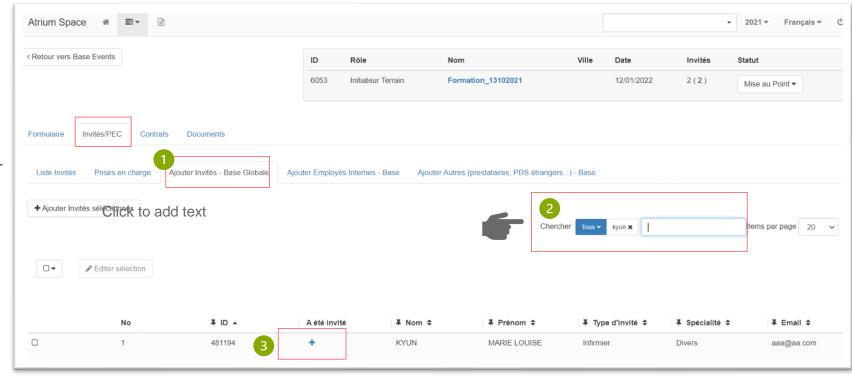






#### Ajouter des invités (PDS)

- 1 Cliquer sur le sous-onglet Ajouter Invités - Base Globale de l'onglet Invités/PEC
- Vous pouvez rechercher un PDS par son nom, RPPS, code Onekey, adresse email, etc, dans le champ Chercher
- 3 Cliquer sur le bouton + pour ajouter l'invité





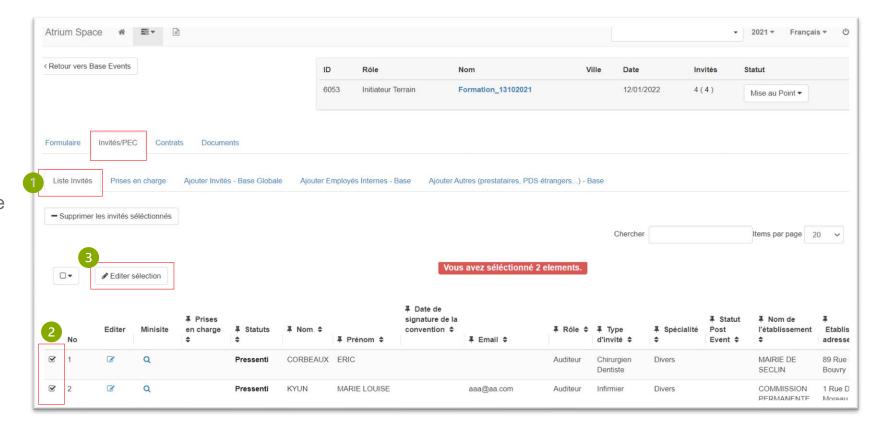


Il est possible d'inviter des collaborateurs AbbVie via le sous-onglet **Ajouter Employés Internes – Base** et des prestataires via le sous-onglet **Ajouter Autres (prestataires, PDS étrangers...) - Base** 



## Compléter les informations des invités

- 1 Cliquer sur le sous-onglet Liste Invités de l'onglet Invités/PEC
- Sélectionner un ou plusieurs invités en cochant la case à cocher présente sur chaque ligne d'invité
- 3 Cliquer sur le bouton Editer sélection







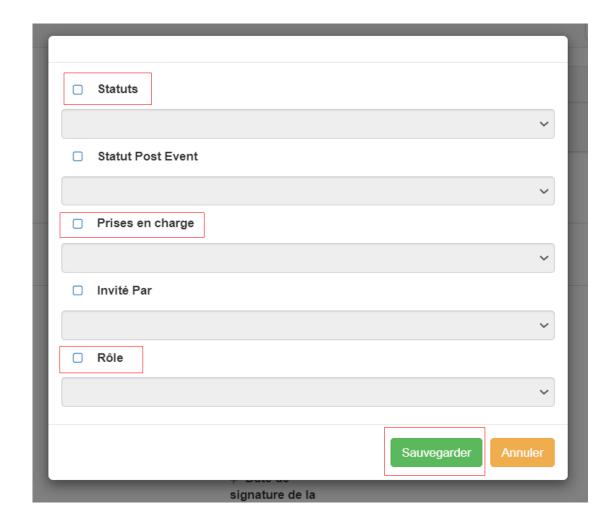
## Compléter les informations des invités

- 4 Cocher les lignes Statuts, Prises en charge et Rôle puis renseigner une valeur pour chacune d'elles à l'aide de la liste déroulante
- 5 Cliquer sur le bouton Sauvegarder pour enregistrer les modifications



Ne cliquez pas sur les zones d'ombre autour de cette fenêtre sinon elle disparaîtra sans que votre travail ne soit enregistré





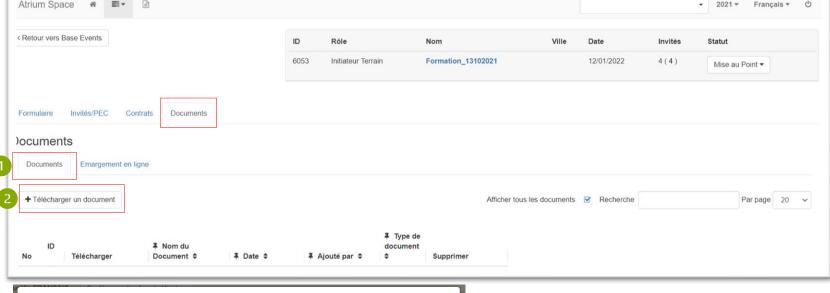


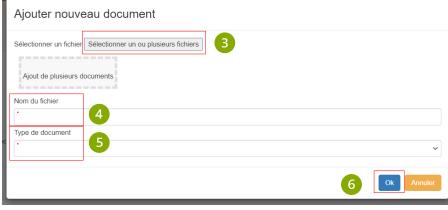
## Ajouter des documents (carton d'invitation, etc)

- 1 Cliquer sur le sous-onglet Documents de l'onglet Documents
- Cliquer sur le bouton + Télécharger un document
- Cliquer sur le bouton
  Sélectionner un ou plusieurs fichiers
- 4 Renseigner le nom du fichier
- 5 Renseigner le type du document
- 6 Cliquer sur le bouton pour enregistrer



Vous pouvez uniquement ajouter des documents, la suppression n'est pas possible pour les initiateurs



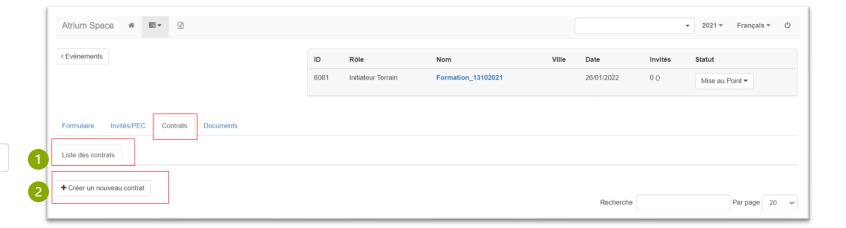






## Créer un contrat lié à mon évènement

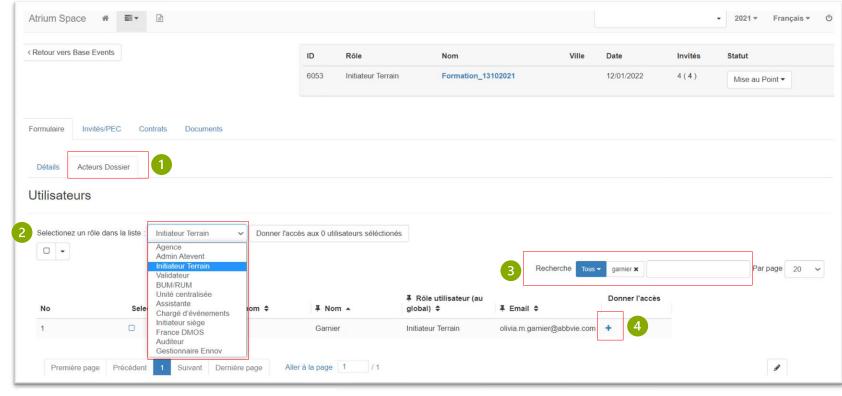
- 1 Cliquer sur le sous-onglet Liste des contrats de l'onglet Contrats
- 2 Cliquer sur le bouton + Créer un nouveau contrat
- 3 Cf guide d'utilisation des contrats





#### Ajouter des acteurs dossier

- 1 Cliquer sur le sous-onglet Acteurs Dossier de l'onglet Formulaire
- Sélectionner le rôle de l'utilisateur à ajouter au dossier
- Rechercher l'utilisateur à l'aide de la barre de recherche
- 4 Cliquer sur le bouton + pour l'ajouter comme acteur dossier
- Sur la même page, vous pouvez vérifier plus bas si l'utilisateur a été ajouté correctement au dossier







# Pendant l'évènement

- + Ce que je dois faire/régles
- + Actions dans Atrium

03

# + Ce que je dois faire et Règles associées





## CE QUE JE DOIS FAIRE/ RÈGLES ASSOCIEES I- DÉROULEMENT DE LA RÉUNION

- ✓ Si une hospitalité est prévue et que des personnes qui n'y ont pas droit ont été invitées sans hospitalité à la manifestation : Les manifestations découlant de la convention simplifiée doivent être séparées en deux temps:
  - Un temps de présentation
  - Un temps de restauration : les PDS qui n'ont pas le droit à l'hospitalité ne peuvent pas participer à cette partie de la manifestation. Ils doivent quitter la salle.
  - La <u>slide</u> qui indique l'interdiction de l'hospitalité aux étudiants et le fait qu'il ne sont pas conviés aux repas/pauses doit être projeté en début de réunion et à la fin du temps de présentation :
    - Pour les collaborateurs In Field Team Ventes : FR-ABBV-220096
    - Pour les collaborateurs du Médical : ABBV-FR-00792-FM
- ✓ La présentation doit se limiter aux supports prévus et validés selon les process appropriés (QPP08-01-FRA1, QPP08-01-FRA2 ou PROC-ABV-MED-001), en conformité avec le programme déclaré

# CE QUE JE DOIS FAIRE/ RÈGLES ASSOCIEES II - FEUILLE D'ÉMARGEMENT ET AUTRES DOCUMENTS



- ✓ Faire signer la feuille d'émargement par l'ensemble des personnes présentes, y compris l'orateur en complétant toutes les informations demandées de façon claire et lisibles :
  - Les PDS avec hospitalité
  - Les PDS sans hospitalité (préciser la mention sans hospitalité)
  - Le Personnel AbbVie présent
  - Le ou les orateurs
- Joindre les la (les) attestation(s) rédigée(s) par le chef de service qui précisent la catégorie de FFI des PDS quand applicable

# + Actions dans Atrium



## **ACTIONS DANS ATRIUM**



Cliquer sur chaque action pour visualiser les étapes de réalisation dans atrium

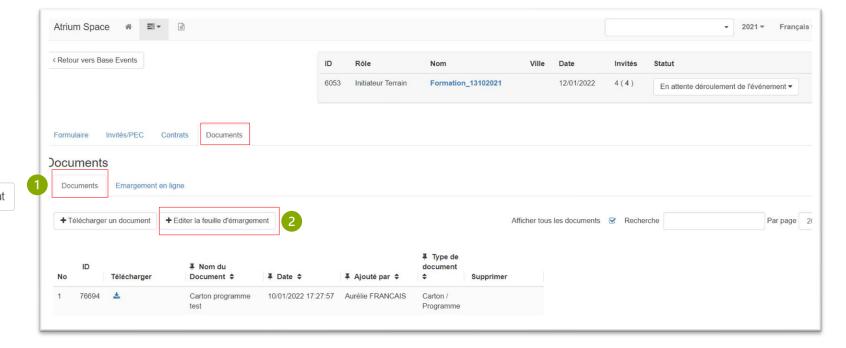
- ✓ Générer la feuille d'émargement
- ✓ Changer le statut de l'évènement





## Générer une feuille d'émargement à imprimer 1/3

- 1 Cliquer sur le sous-onglet Documents de l'onglet Documents
- Cliquer sur le bouton + Editer la feuille d'émargement





## Générer une feuille d'émargement à imprimer 2/3

- Personnaliser le nom de la feuille d'émargement (facultatif)
- Sélectionner les types et statuts d'invités à inclure dans la feuille d'émargement (facultatif)
- Cliquer sur le bouton pour générer la feuille d'émargement



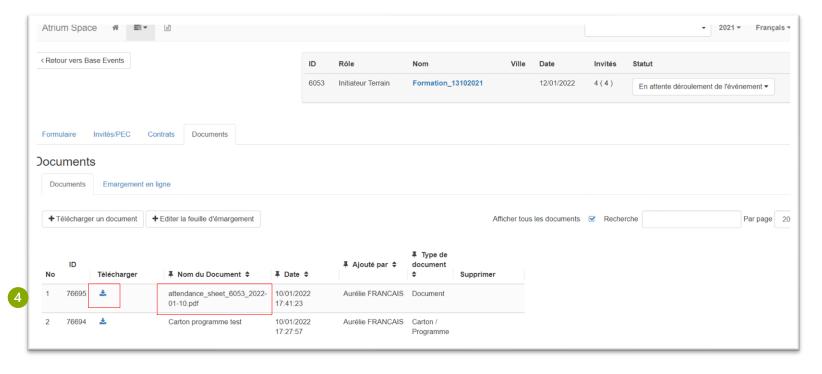
Si aucun paramètre n'est modifié, la feuille d'émargement prend par défaut uniquement en compte les invités en statut "Confirmé"





## Générer une feuille d'émargement à imprimer 3/3

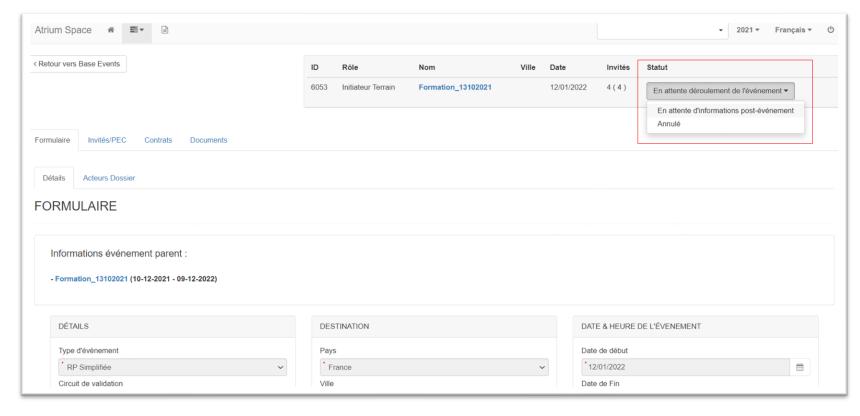
 4 La feuille d'émargement apparait dans la liste des documents.
 Cliquer sur le bouton pour la télécharger





## Changer le statut de l'évènement

1 Passer l'évènement en statut En attente d'informations post-évènement



# Après l'évènement

- + Ce que je dois faire / Règles
- + Actions dans Atrium

# + Ce que je dois faire / Règles associées



04

0/00/2022

# CE QUE JE DOIS FAIRE/ RÈGLES ASSOCIÉES COMPLÉTER LE DOSSIER

- ✓ Une fois la manifestation réalisée (RP simplifiée/Staff), passer le dossier au statut « en attente des informations postévènement ».
- ✓ Compléter le dossier dans un délai de 15 jours (recommandé) après la manifestation :
  - Mettre à jour et ou ajouter des participants
  - Renseigner /mettre à jour le statut des participants (Présent, Présent sans avantage, Absent, Absent facturé);
  - Scanner et joindre la liste émargée au dossier;
  - Envoyer l'original de la liste d'émargement signée (si émargement papier) par les participants à l'Unité Centralisée.
- ✓ Passer le dossier complété au statut « en attente de mise en œuvre ».



## CE QUE JE DOIS FAIRE/ RÈGLES ASSOCIÉES REMBOURSEMENT DES FRAIS ET TRANSPARENCE



- ✓ Si paiement des frais par l'initiateur via par carte Affaires : Remboursement des frais via Concur : Il joint une copie de la liste d'émargement et indique la référence de la manifestation (PROC-ABV-FIN-004) ;
- ✓ Si paiement via une demande d'achat réalisée préalablement à l'évènement : l'assistante vérifie à réception de la facture la bonne réalisation de la prestation dans SAP ;
- -> Au plus tard à J+90, l'initiateur valide les factures et transmet au service Transparence le tableau transparence (PROC-ABV-FIN-007)

# + Actions dans Atrium



## **ACTIONS DANS ATRIUM**

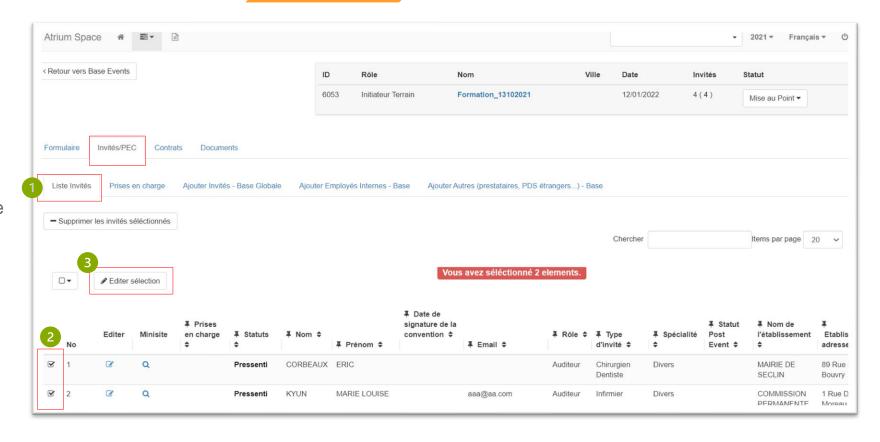


Cliquer sur chaque action pour visualiser les étapes de réalisation dans atrium

- ✓ Renseigner les statuts post-évènement des invités
- ✓ Ajouter la feuille d'émargement signée dans les Documents
- ✓ Changer le statut de l'évènement

#### Renseigner les statuts postévènement des invités

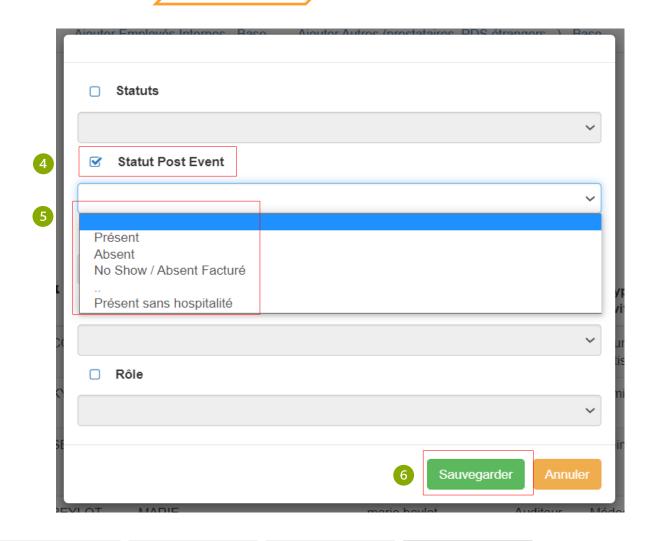
- 1 Cliquer sur le sous-onglet Liste Invités de l'onglet Invités/PEC
- 2 Sélectionner un ou plusieurs invités en cochant la case à cocher présente sur chaque ligne d'invité
- 3 Cliquer sur le bouton Editer sélection





#### Renseigner les statuts postévènement des invités

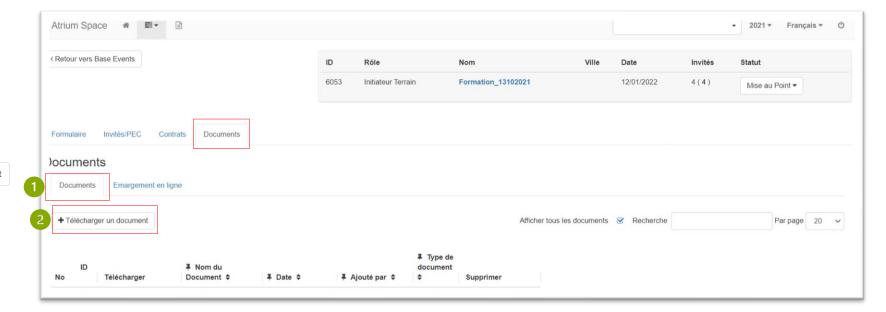
- 4 Cocher la ligne Statut Post Event
- 5 Sélectionner le statut à renseigner dans la liste déroulante
- 6 Cliquer sur le bouton Sauvegarder



En attente d'informations post-évènement

## Ajouter la feuille d'émargement signée

- Oliquer sur le sous-onglet
  Documents de l'onglet
  Documents
- 2 Cliquer sur le bouton + Télécharger un document

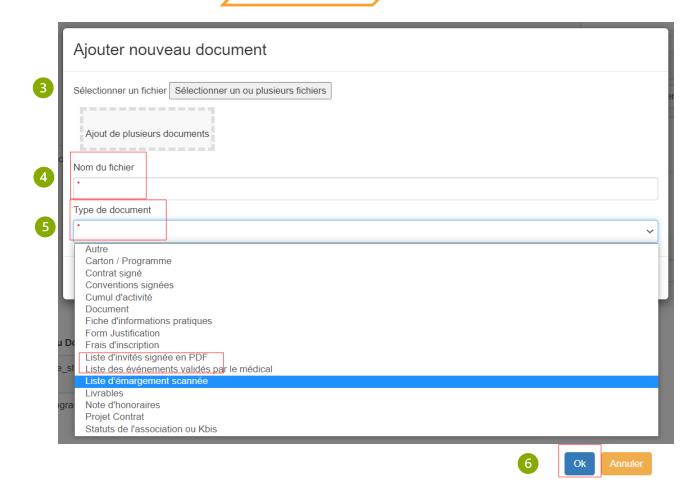


## Ajouter la feuille d'émargement signée

- 3 Cliquer sur le bouton
  Sélectionner un ou plusieurs fichiers
- 4 Renseigner le nom du fichier
- 5 Sélectionner Liste d'émargement scannée pour le type de document
- 6 Cliquer sur le bouton pour enregistrer



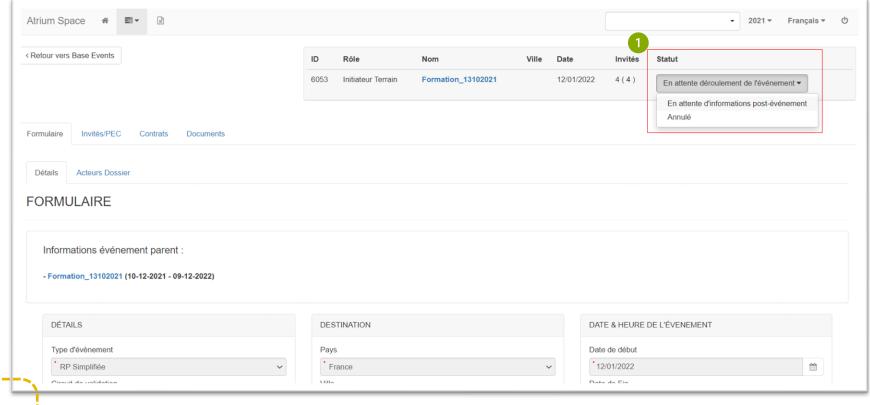
Vous pouvez uniquement ajouter des documents, la suppression n'est pas possible pour les initiateurs



En attente d'informations post-évènement

## Changement du statut de l'évènement

1 Passer l'évènement en statut En attente de mise en œuvre pour les RP Simplifiées ou En attente de clôture pour les Staff



L'unité centralisée reprend ensuite la main sur votre évènement et peut le clôturer ou vous le retourner s'il manque des éléments

